# Le Magazine de Pont-Péan

MUNICIPALITÉ - PENSER L'AVENIR - VIVRE À PONT-PÉAN



www.pontpean.fr



Dominique Jacq Adjoint en charge de la solidarité Correspondant Défense



### **EN DIRECT**

## Suivez les conseils municipaux en mairie

Tous les conseils sont ouverts au public

Suivez les conseils municipaux en direct en Facebook live :

@VilledePontPean

Les séances du conseil municipal sont filmées.
Lors du conseil municipal, les prises de vue et leur diffusion sont soumises au respect du droit à l'image de chacun.

## **ÉDITO**

## Chères Pont-Péannaises, chers Pont-Péannais,

Voilà que nous laissons l'année 2024 derrière nous avec ses tumultes de tous ordres.

Puisse 2025 être une année plus sereine et plus douce.

Pourtant, elle a commencé bien tristement pour bons nombres d'habitants impactés directement sur le territoire de la commune par la montée des eaux liée aux intempéries . Ce fût ainsi début janvier alors que les précipitations se sont faites plus abondantes atteignant une intensité telle que plusieurs cours d'eau n'ont pu absorber les flux tandis que les champs ou jardins étaient asphyxiés ne pouvant engorger tant d'eau .

Ce sont trente-sept habitations qui furent directement impactées à tel point que la vie courante était devenue compliquée .

Les services communaux sont intervenus rapidement répondant à chaque signalement, tantôt apportant des parpaings pour mettre meubles ou autres objets en sécurité, tantôt prenant en charge des personnes et animaux afin de les mettre en situation d'abri . Les agents des différents services sont restés attentifs à la situation tandis que les élus ont pris contact avec les victimes de ces intempéries Un suivi permanent a été instauré entre la municipalité et toute sollicitation parvenue .

Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle afin d'aider les victimes a été sollicitée par le Maire . Fort heureusement, aucun préjudice physique n'a été constaté même si nous sommes conscients de l'impact moral . L'ensemble des élus tient à assurer les citoyennes et citoyens victimes de ces montées d'eau de sa solidarité permanente .

Mais cette année sera aussi la poursuite des actions préventives en termes de sécurité routière puisque la commune de Pont Péan sera désormais soumise à la vitesse de 30 km/h sur l'ensemble de son territoire. En effet, nous sommes soucieux de la sécurité des uns et des autres.

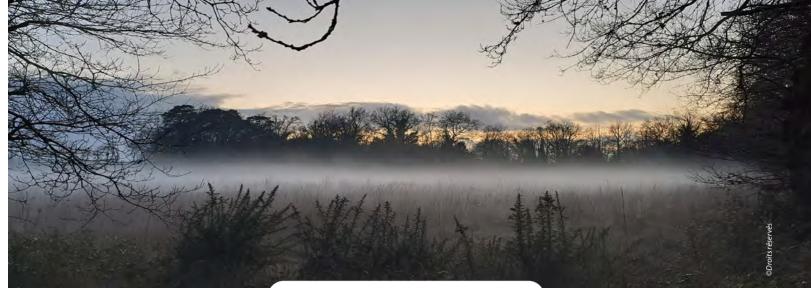
Ceci passe par la réduction de la vitesse des véhicules et même si le relevé des vitesses sur la commune ne révèle pas de dépassement constant et majeur, nous devons être vigilants afin que chacun ( vélos, piétons...) se sente en sécurité. La commune prend ainsi ses responsabilités et désormais un seuil juridique commun peut être pris en considération par les autorités intervenantes .

Il s'agit là aussi du vivre ensemble et donc de solidarité .

Ainsi peut-être que 2025 que je vous souhaite adoucie soit meilleure que 2024.

Dominique Jacq

Adjoint en charge de la solidarité, correspondant Défense



## **SOMMAIRE**

## **MUNICIPALITÉ**

ÉDITO - p.02

**EXPRESSION POLITIQUE - p.04** 

L'ESSENTIEL DU CONSEIL MUNICIPAL - p.05

DOSSIER/ Retour sur les inondations - p.06





## PENSER L'AVENIR

p.08 - DÉMOCRATIE LOCALE/ "Nos lieux communs"

p.09 - MOBILITÉS/ Création d'une aire de covoiturage

p.10 - URBANISME/ Révision du SCoT

p.11 - DÉCHETS/ Composteur collectif

P. 12 - PROJETS/Travaux de préparation du coulage de la dalle

p.13 - SOLIDARITÉ/ Focus sur la Banque alimentaire

p.14 - ÉDUCATION/ Les inscriptions pour la rentrée

## VIVRE À PONT-PÉAN

À L'ÉCOLE/ Plantation d'une haie bocagère - p.15

CULTURE/ Musique sur la Rive Sud - p.16

CULTURE/ Médiathèque - p.17

CULTURE/ Espace Beausoleil - p.18

ASSOCIATIONS - p.19

VIE ÉCONOMIQUE - p.21

GALERIE / Retour en images - p.22

**INFORMATIONS PRATIQUES - p.23** 

AGENDA - p.24



### **MUNICIPALITÉ** • EXPRESSION POLITIQUE



Notre commune, comme beaucoup de communes du bassin de la Vilaine, a connu 2 épisodes de crues sur le mois de janvier. Ces inondations ont touché 37 foyers, 3 entreprises et ont

coupé plusieurs routes, amenant nombre d'habitants à faire un détour pour rejoindre leur lieu de travail. Les élus de notre groupe tiennent à remercier les agents municipaux ainsi que les nombreux habitants qui se sont mobilisés pour venir en aide (rehaussement des meubles et nettoyage) aux familles confrontées aux inondations. La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle va permettre la prise en charge des dégâts par les assurances.

Tout en reconnaissant l'appui de l'Etat et de ses services à la commune dans la gestion de cette crise liée aux inondations, nous ne pouvons que regretter le choix du Ministre de l'Intérieur de faire appel de la décision de justice du Tribunal Administratif du 6 novembre 2024 qui enjoint l'Etat de réexaminer la demande de la commune de Pont-Péan dans le dossier concernant les sécheresses de 2016 et 2018. Les catastrophes naturelles doivent être traitées de la même façon, qu'elles soient spectaculaires, comme lors d'inondations, ou plus invisibles comme pour les dommages causés à certaines habitations par le phénomène de retrait gonflement d'argiles.

Après de multiples rebondissements et changements de Gouvernement, le Budget 2025 de l'Etat a été approuvé le 5 février avec une Loi de Finances adoptée via l'article 49.3 de la Constitution engageant la responsabilité du Gouvernement. Ce budget d'austérité aura des conséquences pour les collectivités territoriales amenées

à participer au redressement des comptes publics qui se sont fortement dégradés depuis 7 années. A travers diverses mesures, l'effort financier demandé aux collectivités locales dépasse les 5 milliards d'euros sur l'année 2025 sachant que certaines mesures auront des conséquences sur les 3 années suivantes. Rien que sur les hausses de cotisation employeur, le coût pour notre commune amène un surcoût de 33 000 € en 2025. En effet, par décret et sans concertation avec les collectivités, le Gouvernement vient de décider d'une hausse massive des cotisations employeurs pour la retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL) en échelonnant cette hausse sur 4 années. Cette hausse représente une perte nette de 22 500 € pour notre commune en 2025 et elle sera de 90 000 € à partir de 2028, correspondant à 5% du coût de la masse salariale. L'Association des Maires de France critique durement cette décision car elle représente ni plus ni moins qu'un vol des ressources des collectivités. En 50 ans, la CNRACL, caisse du régime de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, très mal géré par l'Etat, a versé 100 milliards d'euros aux autres régimes de retraite et continue à le faire alors même qu'elle est déficitaire. Voilà donc une nouvelle dépense imposée aux collectivités au détriment des priorités de l'action locale et dans des proportions encore plus pénalisantes que les ponctions financières déjà prévues dans le budget 2025. Notre commune, comme d'autres communes, va devoir payer la mauvaise gestion de ce régime par l'Etat.

Les élus de la liste Nouvel Élan pour Pont-Péan https://www.facebook.com/nouvelelanpontpean/



A sa création, l'espace Beausoleil devait servir de salle des fêtes disponible aux pontpéannais. Nous constatons depuis quelques années que cet espace, largement financé par ses habitants, se transforme en

salle de spectacle exclusive et son accès en devient de plus en plus difficile. Depuis septembre dernier la gratuité annuelle dont bénéficient les associations est réduite. La salle DANYCAN est désormais réservée aux manifestations regroupant plus de 100 personnes. S'il ne fallait raisonner qu'en termes d'économie, que resterait-il de la programmation culturelle et des résidences d'artistes ? ! Comment imaginer dépenser des

millions d'euros pour une médiathèque et chipoter pour aider les associations qui font vivre la cité.

Pendant des décennies le comité des fêtes a entretenu le terrain du Tellé permettant aux associations ou aux familles d'avoir un espace champêtre pour se réunir. Le projet métropolitain sur l'aménagement de cet espace pourrait effacer cette histoire et priver les pontpéannais d'un lieu de respiration. Nous soutenons le projet du comité des fêtes qui souhaite conserver un espace réservé tout en ne s'opposant pas au projet métropolitain sur la surface restante.

Les élus de la liste L'avenir avec vous Pont-Péan laveniravecvous.pontpean@gmail.com https://laveniravecvous.blogspot.com

### Inondations?

Indice intensification régime des pluies, régression prairie au profit des cultures, de celle toujours active du bocage. Impact diffus de l'évolution de l'agriculture et du massacre Zones humides.

Évelyne Ollivier-Lorphelin

https://capsentis.tv/blogs/chroniques\_pont\_peannaises/inondations/

## DES CONSEILS MUNICIPAUX

### 9 DÉCEMBRE 2024

Aménagement du territoire Mise en concordance du cahier des charges du lotissement « Bellevue » avec le PLUI de Rennes Métropole.

Le conseil municipal approuve a mise en concordance du cahier des charges du lotissement « Bellevue » avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tel annexé.

> vote à l'unanimité

### Aménagement du territoire Sentier de randonnée "Chemin de la Vigne" Convention de passage SCI Pont-Péan

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de passage ciannexée avec la SCI PONT-PEAN, ainsi que tous les documents nécessaires.

> vote à l'unanimité

### Aménagement du territoire Foncier - Propriété 5 rue de la Rivaudière - Acquisition et mise en réserve par Rennes Métropole - Convention entre la commune et Rennes Métropole

Les membres du conseil municipal approuvent les termes de la convention à intervenir entre Rennes Métropole et la commune de Pont-Péan relative à la mise en réserve de la propriété sise 5 rue de Rivaudière cadastrée AJ 412 pour une durée de 5 ans.

> vote à l'unanimité

### Éducation Renouvellement convention Tarification sociale et avenant Egalim

Le conseil municipal renouvelle la tarification sociale à 1€ à compter de ce jour, pour une durée illimitée jusqu'à une prochaine révision des tarifs. Il renouvelle aussi la convention au dispositif de « tarification sociale des cantines » de l'État.

> vote à l'unanimité

### Culture Projet résidence compagnie « théâtre de papier »

Les villes de Laillé, Pont-Péan, Bruz et Chartres-de-Bretagne souhaiteraient s'allier pour la mise en œuvre d'une résidence mission sur les territoires des 4 communes avec la compagnie Le Théâtre de Papier, en 2025 et 2026 qui propose des créations jeune et tout public à partir de contes classiques, mis en résonance avec le monde contemporain, sur un mode décalé et ludique.

Le conseil municipal approuve le projet résidence avec la compagnie « Le Théâtre de Papier ».

> vote à l'unanimité

### **13 JANVIER 2025**

### Intercommunalité Rennes Métropole. Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service public de prévention et de gestion des déchets portant sur l'année

Rapportée à la population dite municipale, la production de déchet par habitant atteint les 446 kg/hab. Cette production est en baisse de 11 kg par rapport à 2022 et en baisse de 23 kg comparée à l'année 2019.

Les membres du conseil municipal prennent acte de ce rapport d'activité.

### Intercommunalité École de musique intercommunale sur la Rive Sud. Rapport d'activités 2023-2024

Afin de rayonner au sein du territoire et hors les murs, Musique sur la Rive Sud a organisé ou participé à 54 évènements musicaux: 27 auditions sous forme d'auditions de classes ou de "Tutti instrument", 24 concerts, 3 conférences musicales, rassemblements, rencontres et

EAC. On note également 17 animations avec les médiathèques autour de lecture musicale et d'atelier de découverte.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport d'activité.

### Éducation Groupe scolaire Lucie Aubrac -Organisation du temps scolaire

Le conseil municipal maintient l'organisation scolaire sur un rythme dérogatoire de 4 jours scolaires.

> 20 voix pour / 1 abstention

#### Finances

Demande de subvention au titre de la Dotation Soutien à l'Investissement Local DSIL et du Fonds Verts pour le projet de végétalisation de cour d'école du groupe scolaire Lucie Aubrac

La municipalité a pour projet de désimperméabiliser les cours d'école du groupe scolaire Lucie Aubrac après avoir considéré qu'elles doivent être des espaces de respiration indispensable à la vie scolaire, alors qu'aujourd'hui, elles sont très minérales et n'encouragent pas à des usages et des activités diversifiées.

Les membres du conseil municipal sollicitent une subvention :

- Au titre de la DSIL (montant 30 % du montant HT de la dépense) soit 68 040 €
- Au titre du fonds verts (montant 50 % du montant HT de la dépense) soit 113 400 €.
- > vote à l'unanimité

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur : www.pontpean.fr



Les inondations exceptionnelles qui ont frappé Pont-Péan en janvier 2025 resteront gravées dans la mémoire collective. Deux épisodes de crues, du 9 au 11 janvier puis du 25 janvier au 1er février, ont lourdement impacté la commune, avec un niveau d'eau supérieur à celui des inondations de 2001. Cet évènement climatique inédit par son ampleur, a mis en lumière l'engagement total des élus et des agents de la commune, mais aussi l'extraordinaire solidarité des Pont-Péannais.e.s.









Pont-Péan a activé son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) le dimanche 26 janvier 2025, permettant une coordination efficace entre les services municipaux, l'État, les secours et les bénévoles. Les élus et les agents municipaux ont joué un rôle central dans la gestion de cette

crise, orchestrant les interventions pour venir en aide aux sinistrés, les écoutant, les soutenant et organisant le nettoyage des logements impactés par les crues.

Trente-sept habitations ont été touchées, nécessitant la prise d'arrêtés d'évacuation et l'intervention des pompiers pour secourir des habitants en difficulté. L'inondation de plusieurs routes, notamment la RD 36, la RD 837 et la route de la Salle, a temporairement isolé Pont-Péan, compliquant les opérations de secours et d'assistance. Dans ce contexte, les services techniques de la commune se sont mobilisés sans relâche: acheminement de parpaings pour protéger les habitations, mise en hauteur des meubles et sauvetage d'animaux pris au piège par la crue (poules, chèvres, moutons). Leur engagement constant a permis d'atténuer les conséquences du sinistre et d'apporter un appui logistique essentiel aux sinistrés.

Parallèlement, les agents municipaux ont organisé l'accueil des sinistrés en mettant en place un centre d'hébergement au complexe sportif Jacques Gourdais, offrant un refuge et une assistance aux familles évacuées. Ils ont également supervisé le déménagement d'urgence de la médiathèque afin de préserver une partie du patrimoine communal.

Face à l'ampleur du sinistre, la solidarité des habitants a été remarquable. Plus de 130 volontaires se sont spontanément manifestés auprès de la mairie pour participer aux opérations de nettoyage et accompagner les familles sinistrées. Cette mobilisation exemplaire a permis d'apporter un soutien précieux aux foyers les plus touchés. La municipalité est fière de cet élan de solidarité et remercie chaleureusement tous les bénévoles pour leur engagement et leur aide précieuse.













L'après-inondation a été marqué par des travaux de nettoyage d'envergure et des démarches administratives pour obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, condition essentielle à l'indemnisation des sinistrés. Le reméandrage du Tellé, réalisé en amont, a sans doute joué un rôle dans la limitation des dégâts en favorisant une meilleure absorption des eaux de crue.

### Reconnaissance officielle de l'état de catastrophe naturelle

L'état de catastrophe naturelle a été officiellement reconnu par un arrêté ministériel du 6 février 2025, publié au Journal Officiel le 9 février 2025. Cette reconnaissance est une étape essentielle pour les sinistrés, car elle leur permet d'accéder aux dispositifs d'indemnisation prévus par leurs contrats d'assurance pour les dommages subis sur leurs biens assurés. Les habitants concernés disposent d'un délai de 30 jours à compter de la publication de l'arrêté pour déclarer leur sinistre à leur assurance, soit jusqu'au dimanche 9 mars 2025 inclus.

Bien que cette épreuve ait été dramatique, elle a renforcé le lien entre les habitants, illustrant l'entraide et la résilience de la commune face à une situation exceptionnelle. L'implication sans faille des élus et des agents municipaux a été déterminante pour gérer cette crise et accompagner la population avec efficacité et bienveillance.



### Le sens de l'engagement :

Christophe Jan, agent des services techniques de Pont-Péan, a fait preuve d'une mobilisation exemplaire lors des inondations de 2024. Grâce à son expérience des

janvier 2024. Grâce à son expérience des crues de 2001, il a su anticiper les risques et intervenir efficacement pour aider les habitants touchés.

"Dès les premières alertes, je me suis rendu auprès des riverains les plus exposés. Avec Samuel Nourry, directeur des services techniques et les collègues, nous avons distribué près de 600 parpaings pour protéger les habitations. Lorsque la RD 36 vers Saint-Erblon a été coupée, j'ai réagi rapidement et contribué à la gestion de la crise.

En appui aux pompiers, on a participé à l'évacuation des habitants et de leurs biens. Lors du premier épisode d'inondation, j'ai également aidé au sauvetage d'animaux, notamment des poules, des chèvres et des moutons.

Après la décrue, j'ai poursuivi mon engagement en prenant part aux travaux de curage des fossés. Notre action a permis de limiter les impacts des inondations sur la commune."



L'avenir de l'ancien terrain de Sprint Cross de Pont-Péan se construit ensemble

À Pont-Péan, l'ancien terrain de Sprint Cross, riche en biodiversité et en potentiel écologique, fait l'objet d'une transformation ambitieuse portée par une démarche participative citoyenne. Depuis plusieurs semaines, habitants, élus et experts travaillent main dans la main pour imaginer l'avenir de ce site emblématique.

## Une mobilisation citoyenne remarquable autour d'un projet collaboratif

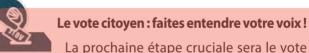
Dans le cadre de l'appel à projets « Nos lieux communs » de Rennes Métropole, les pontpéannais se sont fortement mobilisés. Quatre rencontres citoyennes ont déjà eu lieu, rassemblant des habitants et des bénévoles de plusieurs associations motivés par la préservation de cet espace naturel et déterminés à contribuer à la cohésion sociale sur notre territoire. Les participants ont exploré la zone humide attenante, échangé avec des experts en biodiversité et partagé leurs idées pour faire de ce lieu un espace collectif, inclusif et de partage.

## Un projet autour d'un espace naturel, culturel et du vivre-ensemble qui fédère

La démarche vise à co-construire un projet qui conjugue respect de l'environnement, innovation sociale et dynamisme local. Parmi les idées évoquées : restaurer la zone humide pour en faire un refuge pour la biodiversité, créer un corridor écologique et connecter les chemins de randonnée environnants pour devenir un lieu ouvert et de passage. Réaménager le bâti existant, créer un théâtre de verdure et un espace de vie dédié à l'éducation, à la convivialité et propice aux activités créatives et culturelles pour promouvoir la mixité et les rencontres est également une volonté partagée par l'ensemble des acteurs du projet.

### Naissance d'un collectif citoyen pour piloter le projet

Lors du dernier rendez-vous, les bases d'un collectif citoyen ont été posées. Une charte est en cours de rédaction pour formaliser les valeurs, objectifs et engagements communs. Ce collectif aura pour mission de piloter le projet, de suivre sa mise en œuvre et de garantir sa pérennité.



citoyen, qui se tiendra du 19 mai au 8 juin 2025. Tous les habitants de Rennes Métropole pourront participer en votant via la plateforme numérique La Fabrique

Citoyenne. Cette étape déterminera les projets retenus pour bénéficier des financements et se concrétiser. Nous comptons sur votre soutien!

### **Inauguration du parc des Galibots :**



Le collectif d'habitants du quartier des rues Bruyères, Genêts et Pins, derrière la mairie, finalise la réalisation d'un espace de détente sur la parcelle en herbe à l'entrée de leur lotissement.

En effet, ce projet d'un boulodrome et d'un aménagement de jeux pour des jeunes enfants avait été lauréat au printemps 2024 du dernier budget participatif de la commune.

Le résultat est bluffant. Une dizaine d'habitants, très

bricoleurs, ont conçu et construit plusieurs jeux (tunnel, pas japonais, passerelle, bibliothèque, cabane, pyramide de pneus) en ayant la préoccupation de recycler beaucoup de fournitures. Les services techniques ont apporté leur appui, et ce nouvel équipement est désormais homologué.

L'inauguration du samedi 29 mars à 11h sera l'occasion de découvrir ce nouveau petit parc de jeux très coloré, qui a été baptisé « Parc des Galibots » en clin d'œil à l'histoire de Pont-Péan puisqu'il s'agissait des enfants travaillant dans les mines.



### Une nouvelle aire de covoiturage sur la RD36 : au service de la mobilité durable

Le passage à 30 km/h dans notre commune a débuté en février, après un retard dû à la mobilisation des services voirie lors des inondations. L'ensemble du dispositif – adaptation de la signalisation, marquage des ellipses et modification du régime des priorités – est en place. Une période d'adaptation et d'observation commence, et nous appelons chacun à adapter sa vitesse et à être attentif aux piétons, cyclistes et autres automobilistes.

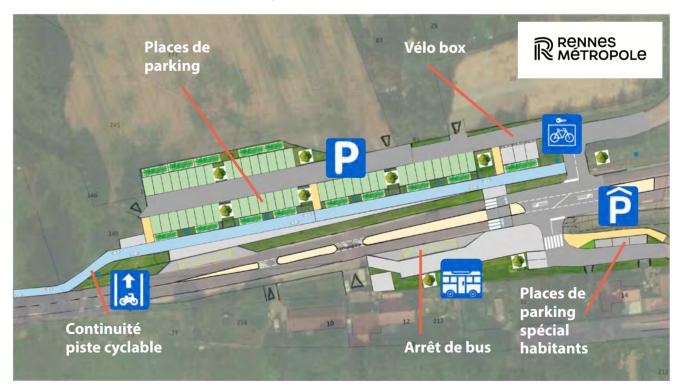
Dans cette dynamique d'apaisement de la circulation et d'encouragement aux mobilités durables, **Rennes Métropole poursuit son engagement en faveur des alternatives à la voiture individuelle.** La direction de la voirie de la plateforme Sud va ainsi créer une aire de covoiturage au niveau de l'échangeur de la RN 137. Cette infrastructure, conçue pour favoriser le partage des trajets, proposera 26 places de stationnement dans un premier temps, avant d'être étendue à 52 places après bilan.

Le covoiturage réduit les émissions de CO<sub>2</sub>, désengorge les axes routiers et offre une solution économique aux usagers en partageant les coûts de transport. Il renforce également le lien social entre les habitants et les travailleurs du secteur.

En 2025, la STAR testera une application permettant la rémunération des covoitureurs, ajoutant un nouvel atout à ce mode de transport. Par ailleurs, un arrêt de bus pour la ligne 79 et un futur parking vélo compléteront cette aire. Pour garantir la sécurité des usagers, des caméras de vidéoprotection seront installées.

Cette aire de covoiturage, prévue pour le printemps 2025, est un pas concret vers une mobilité plus respectueuse de l'environnement. Adoptons ensemble ces nouvelles habitudes pour un territoire plus durable et solidaire.

### Plan de la nouvelle aire de covoiturage :



### LA RÉVISION DU SCOT

ET CADRE DE VIE

Le Pays de Rennes a engagé l'évolution du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) au moyen de plusieurs procédures concomitantes et complémentaires :

- Une révision générale, pour tenir compte des évolutions du cadre législatif et des nouveaux enjeux à prendre en compte;
- Une modification simplifiée pour intégrer les objectifs de la loi Climat et Résilience sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) dans les délais fixés par la loi;
- Une modification n°3 ciblée sur le volet commerce, portant sur un ajustement interne, sans impact sur l'économie générale du projet.
- Pour la modification simplifiée du SCoT, il s'agit d'intégrer les objectifs de réduction du rythme de l'artificialisation fixés par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), afin de se conformer aux exigences de la loi Climat et Résilience d'août 2021. En effet, la modification du SRADDET intègre, entre autres, à l'échelle régionale, la déclinaison et la territorialisation, entre les différents territoires de SCoT bretons, de l'objectif de réduction de -50% de la consommation foncière pour la décennie 2021-2031 par rapport à celle observée entre

2011 et 2021. À l'issue du dialogue entre territoires de SCoT bretons, le Pays de Rennes dispose de sa propre enveloppe chiffrée d'urbanisation maximale pour la période 2021-2031. Dans ce cadre, une enveloppe de 992 ha lui a été allouée.

- Pour la modification n°3 du SCoT, il s'agit d'adapter le DAC afin de réinterroger la répartition des droits à construire des surfaces commerciales, notamment du fait de l'abandon de certains projets et d'ajuster les périmètres et les vocations (développement / modernisation / mutation) de certaines Zones d'Aménagement Commercial (ZACom). Cette modification concerne ainsi 5 ZACom sur les 21 définies sur le Pays de Rennes. Elle a notamment pour objectif de permettre d'engager la transformation urbaine, environnementale et commerciale de certains sites majeurs du cœur de métropole, dans une approche dépassant la seule thématique du commerce. Elle doit également permettre de mettre en œuvre les objectifs portés par la modification n°2 du SCoT sur la ZACom de la Route du Meuble – séquence Nord, sur les nouveaux secteurs de développement et de modernisation de cette ZACom.

### Rappel à la loi : divagations et déjections canines à Pont-Péan



Laisser les déjections de son chien sur l'espace pui peut coûter jusqu'à 135 € d'amende. Des distributeurs de sacs sont à votre disposition dans plusieurs endroits de la commune. Pont-Péan

À Pont-Péan, nous souhaitons préserver un cadre de vie propre et agréable pour tous. La divagation des chiens et les déjections non ramassées restent des préoccupations importantes.

Divagation des chiens: Selon l'article L.211-23 du Code rural, un chien est considéré en état de divagation s'il est sans surveillance à plus de 100 mètres de son maître ou errant seul. Tout chien trouvé en liberté peut être capturé et conduit en fourrière.

Déjections canines : Laisser les excréments de son animal sur l'espace public est une infraction passible d'une amende allant jusqu'à 135 €. Pour vous aider, des distributeurs de sacs sont disponibles à plusieurs endroits de la commune.

Merci à tous les propriétaires de chiens de faire preuve de civisme pour le bien-être de tous!



Installation de aires de compostage partagé à Pont-Péan : une nouvelle étape pour le tri des déchets



Depuis la fin de l'année 2024, Pont-Péan accueille ses premiers aires de compostage partagé, installés par Rennes Métropole. Cette initiative s'inscrit dans une politique globale de tri des biodéchets et de réduction des déchets

ménagers, facilitant ainsi l'engagement des habitants dans une démarche écologique concrète.

Le compostage partagé permet de valoriser les déchets alimentaires tout en réduisant leur volume dans les ordures ménagères. Désormais, les résidents en habitat collectif peuvent trier leurs épluchures, marc de café et autres biodéchets dans des espaces dédiés, situés au pied des immeubles. Ces aires de compostage partagé sont accessibles à tous et sont gérés par des référents bénévoles, formés pour assurer leur bon fonctionnement.

L'installation de ces équipements s'accompagne d'une phase d'information et de sensibilisation. Rennes Métropole organise ainsi des rencontres pour expliquer les bonnes pratiques et encourager la participation des habitants. L'objectif est d'instaurer un réflexe durable et efficace, en complément des autres dispositifs de tri déjà en place.

### Quels sont les avantages du compostage :

Les avantages sont nombreux : diminution des déchets envoyés à l'incinération, réduction des émissions de CO2 liées à leur transport et production d'un compost naturel réutilisable dans les espaces verts. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la dynamique métropolitaine visant à diminuer de 12 % la production de déchets par habitant entre 2019 et 2030, soit une réduction de 57 kg/habitant.

Par ailleurs, l'objectif est d'atteindre 60 % de recyclage des déchets ménagers d'ici 2030, en améliorant le tri et en optimisant les filières de gestion des déchets.

### OUE PEUT-ON COMPOSTER ?

### DÉCHETS ADMIS



ÉPLUCHURES DE FRUITS ET DE LÉGUMES



COQUILLES D'OEUFS ÉCRASÉES



MARC DE CAFÉ ET SACHETS DE THÉ



COQUES DE FRUITS SECS CONCASSÉES



BOÎTES D'ŒUES EN CARTON



DÉCHETS REFUSÉS









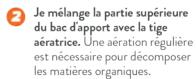
POISSON, VIANDÉ

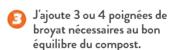
BIODÉGRADABLES

### COMMENT COMPOST

Je dépose mes apports dans le composteur (bac d'apport). Je pense à fractionner au

maximum les déchets pour faciliter la décomposition.





Je pense à fermer le couvercle.













Les travaux du local technique enterré ont dû être décalé dans le temps, suite à la découverte de remblais de mauvaise qualité et de sols incohérents. une nouvelle phase de travaux s'amorce avec le coulage de la dalle de l'extension du bâtiment de la mine.

Bâtiment qui accueillera la future médiathèque de Pont-Péan, l'extension qui jouxte le bâtiment administratif de la mine, va prochainement sortir de terre. Jusqu'à présent, les étapes réalisées comprennent les fouilles et le coulage des massifs en béton, suite à la mise en place des inclusions destinées à renforcer le sol. Celles-ci, effectuées en décembre dernier, à l'aide d'une tarière creuse, assurent un confortement des sols avant fondations, notamment les longrines et les semelles, qui supporteront la dalle portée de la médiathèque.

Depuis, des fouilles complémentaires et des essais à la plaque ont été menés afin de vérifier la portance des sols. Ces tests ont validé la granulométrie et les masses de graves nécessaires au fond des fouilles pour garantir la stabilité des massifs.

En parallèle, malgré des conditions météorologiques peu favorables, les travaux à l'intérieur du bâtiment se sont poursuivis.

Ils ont consisté en la finalisation des fouilles, l'arrasement et l'ameublissement des sols pour respecter l'altimétrie demandée, et avant la mise en oeuvre du complexe de dallage.

Ce complexe comprend notamment le biocoffrage ©, un fond de coffrage en carton biodégradable, destiné à disparaître après le coulage du béton. Une membrane PVC a ensuite été posée et scotchée, avant l'installation des armatures métalliques sur l'ensemble de la surface, conformément aux exigences d'une dalle armée.

Les entreprises Rihet et Missenard, spécialisées dans les réseaux, interviendront pour poser les circuits de chauffage et d'électricité. Ces installations doivent être intégrées à la dalle avant son coulage.







Les inclusions ont été réalisées à l'aide d'une tarière creuse



Installation du biocoffrage © et du revêtement en PVC



Les travaux de réfection de la façade se poursuivent



La Banque alimentaire a organisé sa grande collecte nationale en novembre dernier. Si cette collecte est essentielle pour venir en aide aux plus démunis et répondre à une demande croissante de soutien, en particulier en période hivernale. Les bénévoles de la Banque alimentaire de Pont-Péan, sont mobilisés toute l'année pour épauler les plus fragiles.

### Une hausse du nombre des bénéficiaires

La collecte annuelle de la banque alimentaire s'est déroulée en novembre dernier. Les fruits de cette collecte représentent 13 % du total de la distribution nationale. Chacun et chacune sait que le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter.

Ce sont 16 foyers composés de 24 adultes et 22 enfants qui, actuellement, bénéficient localement de la banque alimentaire chaque samedi matin.

Mais cette distribution ne peut se réaliser sans l'investissement permanent des bénévoles

qui, pour certains distribuent mais pour d'autres se rendent à Pacé

afin de prendre en charge les denrées qui se comptent par dizaines de kilos tous les quinze jours. La commune est solidaire et partenaire de l'unité départementale dont le siège se trouve à Pacé.

### L'humain au cœur de l'action

Rien ne peut se faire sans la volonté, l'engagement des bénévoles qui véritablement font vivre cette offre de denrées pour ceux qui légalement et légitimement peuvent

Merci à eux pour leur engagement et leur savoir-faire. Les rencontres du samedi ne sont pas seulement des moments de délivrances de denrées mais véritablement des rencontres humaines et il n'est pas rare de voir l'émotion des uns et des autres dans l'échange. Les élus mais aussi toute l'équipe intervenante est animée par la notion d'engagement au bénéfice des autres ayant à l'esprit la conscience de l'égalité naturelle de toutes et tous dans cette société fondée sur le privilège. Merci aux donateurs pour leur solidarité concrète.

y prétendre.

### Paroles de bénévoles :

"Nous avons souhaité intégrer l'équipe de bénévoles de la Banque alimentaire en donnant de notre temps pour aider les personnes les plus démunies et pour se sentir utiles.

Nous avons été très bien accueillis par l'équipe déjà en place, qui a tout fait pour nous mettre à l'aise et nous a bien conseillés sur l'accueil à donner aux bénéficiaires.

La permanence a lieu tous les samedis de 9h à 11h suivant un planning établi en commun entre tous les bénévoles. Cela permet de conserver du lien social, d'échanger avec les bénéficiaires et de prendre conscience que certaines personnes n'ont pas accès à tout ce que nous avons la chance d'avoir."





Pensez à inscrire votre enfant à l'école dès maintenant pour la rentrée prochaine.

Pour une première inscription au groupe scolaire Lucie Aubrac de Pont-Péan, les parents doivent obligatoirement réaliser une inscription auprès de la mairie, soit à l'accueil de la mairie, soit à partir du site internet www. pontpean.fr rubrique vos-démarches/enfance-education-jeunesse/

Dans les 2 cas, vous devrez remplir un questionnaire et fournir une copie :

- de la carte identité d'un des parents ;
- du livret de famille :
- d'un justificatif de domicile (facture d'eau ou électricité de moins de 3 mois) ;

Afin de préparer la rentrée scolaire prochaine dans les meilleures conditions, l'école a besoin de connaître le nombre d'élèves qu'elle accueillera. L'inscription de votre enfant est donc à engager dès maintenant.

L'école est obligatoire à partir de 3 ans.

La scolarité est obligatoire, à partir de septembre 2025, pour les enfants nés en 2022.

Il n'y aura pas d'inscription possible pour les enfants en classe de Toute Petite Section, suite au choix de l'équipe pédagogique.

Une fois l'inscription effectuée pour un enfant en maternelle, la direction de l'école prendra contact avec les parents, en mai/juin, pour convenir d'un rendez-vous.

Pour une inscription en élémentaire, vous devrez prendre rendez-vous avec la direction de l'école : 02.99.52.84.05.

Pour les enfants déjà scolarisés à Pont-Péan en classe de Grande Section de maternelle, l'inscription e n classe de CP est automatique. Vous n'avez aucune démarche à faire. Des portes ouvertes à l'école élémentaire seront organisées à la fin de l'année scolaire pour les futurs CP, mais également pour

### La maison, notre première école

L'éducation commence bien avant l'école, à la maison, où les enfants développent leurs premières compétences et valeurs essentielles. Cet environnement sécurisant favorise la curiosité et l'apprentissage à travers les interactions quotidiennes, la lecture et les jeux éducatifs. Les parents, premiers éducateurs, jouent un rôle clé en transmettant des notions comme le respect et la responsabilité.



Pour accompagner au mieux leur enfant, ils peuvent :

- Créer un espace d'étude calme et adapté.
- Instaurer une routine pour les devoirs et les révisions.
- S'intéresser à ce qu'il apprend à l'école.

les futurs enfants en petite section.

- Encourager la lecture et les discussions autour des livres.
- Explorer des ressources éducatives en ligne.
- Maintenir un dialogue régulier avec les enseignants.

En valorisant les efforts de leur enfant et en collaborant avec l'école, les parents contribuent à son épanouissement et à sa réussite.



Le groupe scolaire Lucie Aubrac est en effervescence! Entre projets pédagogiques, aménagements verts et événements culturels, l'école offre une dynamique enrichissante pour ses élèves et la communauté.

Le 2 décembre, les deux classes de CM2 de l'école Lucie Aubrac ont pris le chemin de la ferme de La Touche Audienne, d'Olivier Mosset, agriculteur spécialisé en maraîchage biologique. Dès le petit matin, les élèves se sont mis en route à pied, motivés par une mission précise : participer à la plantation d'une haie bocagère sur l'exploitation.

Ce projet est le fruit d'un partenariat initié par l'association « Des Enfants et des Arbres », qui œuvre chaque année pour sensibiliser les plus jeunes à la plantation de haies et à la préservation de la biodiversité. En amont de cette journée, Olivier Mosset s'était rendu à l'école. Lors de cette rencontre avec les élèves, il leur avait présenté son métier avec passion et expliqué l'importance des arbres dans les paysages ruraux, en insistant sur leurs nombreux bienfaits écologiques, tels que la protection de la faune, la lutte contre l'érosion des sols ou encore la régulation du climat.

Sur place, les enfants ont planté une centaine de jeunes plants, composés principalement d'espèces

comestibles. Cette activité leur a permis d'être au cœur d'un véritable travail d'équipe, rassemblant élèves, bénévoles et partenaires du projet dans une ambiance conviviale et collaborative. La plantation a également été enrichie par une animation pédagogique proposée par Mélissa Chapelain, de l'association Eau et Rivières de Bretagne, et financée par Eau de Vilaine. À travers des expériences et des jeux, les élèves ont pris le temps d'observer la nature et de découvrir les nombreux rôles du bocage pour l'environnement, comme la filtration de l'eau et l'accueil de la biodiversité.

En fin de journée, les enfants ont pu savourer des légumes fraîchement récoltés, cultivés par Olivier et sa femme Laurence. Ce moment gourmand a été une belle occasion de découvrir de nouvelles saveurs. Chacun est reparti avec des légumes tels qu'un radis ou une betterave, mais surtout avec la satisfaction d'avoir contribué à un projet écocitoyen porteur de sens. Une journée riche en apprentissages et en émotions, qui restera gravée dans leur mémoire.



### **MUSIQUE SUR LA RIVE SUD**



L'École de Musique Intercommunale Musique sur la Rive Sud, propose des cours sur la commune de Pont-Péan. Structurée sous statut de Syndicat Intercommunal, elle est l'Établissement public de référence en matière d'Enseignement Artistique. Le 26 mars, l'événement «Dernier Tango à Beausoleil » offrira une immersion dans les danses et musiques de salon, à l'Espace Beausoleil.

### **UNE ÉCOLE DE MUSIQUE SUR SIX COMMUNES**

L'École de Musique Intercommunale Musique sur la Rive Sud est un établissement public d'enseignement artistique présent sur les communes de : Bourgbarré, Bruz, Laillé, Orgères, Pont-Péan et Saint-Erblon. Chaque lieu d'enseignement est identifié par pôle musical avec une thématique musicale propre.

L'école est ouverte à de nombreuses disciplines musicales et propose des parcours d'enseignements adaptés aux besoins et aux aspirations de chaque apprenant, qu'il soit débutant ou confirmé. Musique sur la Rive Sud est également présente dans les écoles élémentaires de son territoire dans le cadre de ses actions Musique à l'École.



### PÔLE ACCOMPAGNEMENT SUR PONT-PÉAN À L'ESPACE BEAUSOLEIL

Le Pôle Accompagnement de l'école de musique est présent à l'Espace Beausoleil de Pont-Péan. Chaque année, l'offre de cours est renouvelée afin de répondre aux besoins des apprenants. Cette année, des cours de Piano ainsi que des ateliers de Guitare et de Ukulélé sont dispensés en salle Platine et permettent aux élèves de découvrir ou de perfectionner leur pratique musicale. Chaque lundi soir, Nicolas Cuenot, musicien intervenant en milieu scolaire et professeur de l'école de musique, propose un atelier de Ukulélé à 19h30 ainsi que deux ateliers de Guitare de niveau débutant a confirmé, à 20h et 20h30.

Les mardis soir, à partir de 17h, Cécile Grelier, professeure de piano dispense des cours de piano pour tous les niveaux et âges.

## PROGRAMME DES ANIMATIONS DERNIER TANGO À BEAUSOLEIL



Comme tous les ans, Musique sur la Rive Sud propose une saison musicale variée. Elle offre aux élèves de l'école, ainsi qu'aux musiciens amateurs, l'opportunité de se produire lors d'événements. Auditions publiques, rencontres, festivals et concerts permettent de mettre en valeur le travail et la passion qui les animent.

Durant cette saison musicale, plusieurs événements ont lieu sur la commune de Pont-Péan, le prochain en date est intitulé « Dernier Tango à Beausoleil ». Vous pourrez le découvrir le mercredi 26 mars à l'Espace Beausoleil à 20h. Une (re) découverte des musiques et danses de salon qui ont conquis le monde telles que le tango, le cha-cha-cha, la salsa ou le swing. L'événement est tout public, gratuit, sur réservation. À venir dans la programmation, la venue des Musiques de Transmissions à l'Espace Beausoleil de Pont-Péan. Plus d'informations sur le site de l'école : www.musique-rivesud.fr

### Infos pratiques:

Espace Simone Veil 6 bis rue des Planches 35170 Bruz accueil@musique-rivesud.fr 02 22 66 55 80



## DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

### **PROGRAMME DES ANIMATIONS**



**Exposition du 4/02 au 29/03 :** La médiathèque se transforme en cabinet de curiosités autour des premières tentatives d'animation des images. Venez découvrir dix objets emblématiques de l'avancée des techniques de cinéma.

**Projection :** Le 14/03 à 20h, à l'Espace Beausoleil – sur inscription - film tout public

### LA CHAINE DU LIVRE : DE L'AUTEUR À L'ÉDITEUR



Rencontre avec Samuel Rouget (en partenariat avec Page 5) le samedi 26 avril de 10h à 12h30: un atelier pour les 13 ans et plus, suivi d'une rencontre grand public pour des échanges en toute simplicité sur le métier d'auteur

Atelier sur inscription, plus d'information sur le portail

Rencontre avec Jean Poderos fondateur des éditions Courtes et Longues le mercredi 30 avril (après-midi): un

atelier pour les 8 -12 ans, suivi d'une rencontre grand public pour des échanges en toute simplicité sur le métier d'éditeur.

Atelier sur inscription, plus d'information sur le portail



Gratuit sur inscription

> Samedi 8 mars 10h (Tapis de lecture)

> Samedi 26 avril 10h > Samedi 24 mai 10h (En musique avec Rive Sud)

### MAI: ÉCOLOGIE

Table thématique avec des ouvrages sur l'écologie Atelier « inventons nos vies bas carbone » le vendredi 16 mai en soirée

: Un atelier original pour connaître les ordres de grandeur essentiels et imaginer ensemble des actions nécessaires, possibles et désirables pour le climat. Nous devons réduire

notre empreinte carbone à grande vitesse mais comment y arriver? l'atelier nous montre qu'on peut vivre mieux en répondant à l'urgence climatique et changer de regard sur ce qui compte vraiment.

### LE NOUVEAU PORTAIL DU BLOPS

Fin 2024 les médiathèques du réseau BLOPS ont changé de logiciel afin de travailler sur le même et ainsi fusionner leurs bases de données.

Depuis le 1er janvier 2025, nous travaillons tous avec le même SIGB (Système de gestion de bibliothèque), ce qui permet à nos lecteurs de voir les collections de l'ensemble des médiathèques.

En effet nos catalogues ayant fusionné vous pouvez dorénavant voir les titres présents dans les cinq médiathèques via le site internet commun du réseau. Vous pourrez ainsi emprunter un livre dans une médiathèque en vous rendant sur place et en vous inscrivant, et via votre compte lecteur faire des réservations et prolongations.

Sur ce site internet ou portail vous avez accès à l'ensemble des informations pratiques (pré-inscription aux médiathèques et aux animations, quota et durée de prêts, horaires, ressources en ligne...) ainsi qu'au programme d'animations des médiathèques.

### Infos pratiques:

18 route de Nantes Tel : 02.99.52.80.53

mediatheque.accueil@pontpean.bzh

**Horaires:** 

Mardi: 16h30 -18h30

Mercredi: 10h -12h et 14h -18h30

Jeudi : 16h30 -18h30 Samedi : 10h -12h



Espace Beausoleil

**VIVRE À PONT-PÉAN • CULTURE** 

**ESPACE BEAUSOLEIL** 

## SAISON CULTURELLE

2024-2025

Pour finir l'hiver et démarrer le printemps nous vous proposons au menu un rendez-vous insolite réconfortant, une revisite de grand classique épicée, et un double plateau rock bien relevé! Retrouvez toute la programmation sur www.espacebeausoleil.fr



### LE RISOTTO DE STUTTGART

JEUDI 20 MARS / 19H30 CONCERT - DÉGUSTATION

Le Risotto de Stuttgart est un spectacle à la croisée du concert, du récit et de la cuisine. Hildebrandt y chantera ses chansons (et quelques mash-up bien sentis qui feront croiser Dominique A et The Cure ou Léo Ferré et Léonard Cohen), il y racontera ses histoires et ses dualités et il réalisera la recette en direct.

On mangera tous ensemble à la fin, un véritable happy end! Attention jauge limitée!

> Durée : 1h15 Tarif : 15€/11€/11€





## LES APÉROS TRAGÉDIES CIE LE FESTIN DES IDIOTS

### JEUDI 15 MAI/ 20H30 PÔLE SUD/CHARTRES-DE-BRETAGNE THÉÂTRE

Le temps d'une soirée, le public découvre ou redécouvre trois grands classiques du théâtre dans un spectacle aux allures de cabaret.

Chaque œuvre est revisitée de manière originale, le plus souvent avec humour. Une manière de réveiller la curiosité chez le spectateur, de ramener délicatement le goût du verbe, du drame et de la farce, et de faire entendre ces textes emblématiques au plus grand nombre. Le tout, accompagné d'un verre!

Spectacle en co-organisation avec le Pôle Sud. Durée :  $2 h - Tarif 15 \in /11 \in /11 \in /9 \in$ 





## ONE RUSTY BAND + BLOYET BROTHERS



VENDREDI 25 AVRIL / 20H30 ROCK

Une soirée qui promet de secouer ! DU ROCK, DU ROCK, DU ROCK! Le duo improbable One Rusty Band ouvrira le bal avec leur blues rock sauvage à mi-chemin entre Hendrix et Seasick Steeve, pour un voyage sonore et visuel avec les Instruments faits main de Greg, les percussions et les acrobaties de Léa. Les Bloyet Brothers prendront le relai avec leur cocktail organique, orgasmique, « original rock 70's » sur un fond de blues bien « badass ».

*Durée* : 2h30 *Tarif* : 10€/8€/7€

### **POUR ACHETER VOS PLACES**



www.espacebeausoleil.fr



02 99 05 75 63



espacebeausoleil@pontpean.bzh

### **LES ARTS MANIAQUES**

### Maniaques un jour, maniaques toujours ...



Comment faire plaisir à tout le monde, comment trouver une pièce qui fasse l'unanimité et dans laquelle toutes les comédiennes et tous les comédiens de la troupe pourront jouer.

Impossible me direz-vous ! Et bien impossible n'est pas Arts Maniaques et rendez-vous en mars 2025 avec non pas une mais deux comédies qui vous feront voyager de Venise à Stockholm en passant par Pont Péan.

## Venise sous la Neige de Gilles Dyrek:

Entraînée par Christophe avec

qui elle vient de se disputer Patricia arrive à un dîner entre amis où elle ne connait personne. Comme elle ne desserre pas les dents on la prend pour une étrangère. A partir de là, tout part en catastrophe. Rires garantis.

### Dancing Queen de Pipo Guillet:

Toute une famille se retrouve pour les obsèques de la femme de Jacques, c'est l'occasion pour chacun de régler ses comptes. La situation s'avère bien plus compliquée que prévue.

### Infos pratiques:

Le samedi 1er mars 2025 à 20h30 et le dimanche 2 mars à 15h00 à l'Espace Beausoleil de Pont Péan.

Durée du spectacle : 2h15 avec entracte

Renseignements et réservations au 06.44.81.75.96 ou par email arts.maniagues@laposte.net

Réservation possible aussi sur notre site www. lesartsmaniaques.fr et sur HelloAsso- Les Arts Maniaques

Prix des places : 8 € (5 € moins de 12 ans)

### **KELC'H AL LANN**

### **Erratum**

Président de Kelc'h Al Lann, Philippe Desrez: 06 21 41 76 53

Mail: kelchallann@gmail.com / Site internet: http://kelchallann.free.fr/

https://m.facebook.com/profile.php?id=100057489944896

https://www.instagram.com/kelchallann/

## LE CLUB DES AINÉS

## En partance pour le Cantal ...

Rejoignez le « Club des Aînés » tous les mardis dès 14h à Beausoleil. Adhérent à Générations Mouvement, le Club propose des activités variées, sorties, voyages, et moments conviviaux.

L'adhésion annuelle est de 20 €. Actuellement, un séjour dans le Cantal est prévu du 6 au 13 septembre (685 €, aide ANCV possible de 212 € selon ressources). Quelques places sont encore disponibles!

Participez aussi à nos jeux (scrabble, belote, palets, tarot...) ou à notre nouvelle activité : la danse en ligne, chaque lundi à 16h30, salle de la Renaissance.

Le Club est ouvert à tous, pour créer du lien et partager des activités!

### Plus d'infos:

Mme Colette Constantin: 06 27

31 24 80

Mme Patricia Chadufaux : 06 76 31 23 42



### LE ROI GRENOUILLE

### Sur la scène de Beausoleil



Les 28, 29 et 30 mars la troupe adulte présentera la dernière pièce écrite par le Pontpéannais Michel Pages, qui avec ses 9 complices seront sur les planches.

« Ma place au paradis » tel est le titre de cette comédie qui se veut drôle avant tout.

Un vaudeville où les situations cocasses se succèdent pendant près d'une heure trente.

L'histoire: Après une soirée arrosée entre amis Philippe, le principal protagoniste, est victime d'un accident qui va le transposer dans un jeu organisé par Lucifer et St Pierre. Tout l'entourage de Philippe, femme, maitresse, grand-mère, employés de maison, assureur et traiteur vont, malgré eux, entrer dans ce jeu. En fin de partie Philippe ira-t-il en enfer ou au paradis? Venez nous voir pour le savoir.

### Infos pratiques:

28 et 29 mars à 20h30 et 30 mars à 15h00 espace Beausoleil

Tarifs: Adultes: 7 euros, + 12 ans: 5 euros, - de 12 ans:

gratuit

Réservation possible sur : Helloasso

Tel: 02 99 52 40 46

leroigrenouille-pontpean@sfr.fr

### LE COMITÉ DES FÊTES

### Vide grenier annuel du Comité des fêtes

Dimanche 27 avril 2025 – Réservé aux particuliers

Ouverture au public de 8h à 17h30 / Arrivée des exposants dès 6h00 Inscriptions obligatoires. Une pièce d'identité sera demandée. Les inscriptions se feront uniquement lors des permanences à la salle du Conseil de la mairie.

### Réservations pour les riverains du secteur :

Mercredi 9 avril, de 14h à 18h30

Secteur concerné : Avenue du Chemin Vert, Rue des Peupliers, Rue des Pins, Allée des Ajoncs, Rue des Marronniers, Allée des Camélias, Allée des Bruyères, Allée des Genêts.

### Réservations ouvertes à tous :

Samedi 12 avril, de 9h à 12h / Samedi 19 avril, de 9h à 12h

### Tarifs:

- 4 € pour 2 mètres linéaires
- 5 € pour un véhicule sur emplacement (selon disponibilité)

### Infos pratiques:

www.comitedesfetespontpean.fr 07 84 70 27 70 / comitedesfetes@pontpean.bzh

### **SOL MINEUR**

### En concert à la Glaz Arena

Le 11 janvier, les chanteurs de Sol Mineur ont participé au concert « 15 000 voix pour les plus belles chansons françaises » au Glaz Arena de Cesson-Sévigné. Chanter aux côtés de 450 choristes et d'artistes professionnels sur une grande scène fut un défi relevé avec brio : apprendre 22 chansons en seulement 4 mois.

Désormais, le groupe vocal se tourne vers de nouveaux projets : le festival « Y'a d'la voix » en mai et la préparation d'un prochain spectacle musical.

La chorale recrute pour enrichir la troupe et poursuivre l'aventure autour de Gilles Noulin, chef de chœur et directeur des 15 000 voix. Un tout nouveau répertoire autour de la chanson française est en cours : l'occasion idéale pour rejoindre Sol Mineur!

Si vous souhaitez nous rejoindre il est encore temps de se manifester... Vous pouvez faire quelques séances d'essai gratuites... Les répétitions ont repris mi-janvier les mardis soir de 20h30 à 22h15 à Pont-Péan.

#### **Contact:**

https://sites.google.com/view/solmineur

Tel: 06 32 29 61 77



## O

## **GALERIE / RETOUR EN IMAGES**



## RÉNOVATION DES PLAQUES COMMÉMORATIVES

Le 1er novembre 2024, l'UNC de Pont-Péan a honoré les enfants de la commune morts pour la France. Les plaques portant leurs noms, apposées en 1986 sur le mur du cimetière, ont récemment été restaurées par des bénévoles de l'association.



## COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Fin novembre, s'est déroulée la collecte nationale de la Banque Alimentaire. À Pont-Péan, ce sont 16 foyers composés de 24 adultes et 22 enfants qui bénéficient de cette aide précieuse chaque samedi matin.



## SIGNATURE DE LA CONVENTION BLOPS

Le 11 décembre, s'est déroulée la signature officielle de la convention BLOPS, l'aboutissement d'un partenariat débuté en 2017. Les médiathèques de Bourgbarré, Laillé, Orgères, Pont-Péan et Saint-Erblon fonctionnent désormais en réseau.



## SUCCÈS DE L'EXPOSITION DE LA COLLECTION BLANDIN

L'exposition "La Grande Guerre et le rôle des femmes", organisée à L'Espace Beausoleil du 8 au 14 novembre, a rencontré un vif succès. La collection exceptionnelle de Vivien et Émeline Blandin, composée de 3 500 objets authentiques, a attiré plus de 1400 visiteurs.



### **OPÉRATION CYCLISTES BRILLEZ**

Les bénévoles de Rayons d'Action ont organisé le 6 décembre devant le groupe scolaire Lucie Aubrac l'opération "Cyclistes brillez"! Ils ont sensibilisés les enfants à la sécurité en vélo et ont distribué des kits lumière et des goodies réfléchissants.



### CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

Michel Demolder, maire de Pont-Péan, a présenté ses vœux à la population le 10 janvier à l'Espace Beausoleil.

La soirée a débuté avec un magnifique concert du quintet à vent de l'école de Musique sur la Rive Sud.



### **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

La cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 s'est tenue en présence des élus locaux, des autorités militaires, des anciens combattants, des représentants des associations, ainsi que de nombreux habitants venus honorer ce devoir de mémoire.



## RÉUNION PUBLIQUE "NOS LIEUX COMMUNS"

16 lieux répartis sur le territoire de Rennes Métropole, proposés par les communes, seront mis à disposition d'associations, de collectifs d'habitants ou de structures de l'économie sociale et solidaire, pour le déploiement de projets liés à la transition écologique et au vivre-ensemble.



### **BONNE ANNÉE À NOS AÎNÉ.E.S**

Même loin de Pont-Péan, les ainés qui résident dans les EPHAD du département n'ont pas été oubliés. Les membres du CCAS, leur ont rendu visite pour leur souhaiter la bonne année. Chacun a reçu une boîte de chocolat en cadeau.





### UN JARDIN AU CORDEAU AVEC ELVIS THÉBAULT

Elvis Thébault, dirigeant de la société Thébault Motoculture, met à profit ses 20 ans d'expérience dans le domaine de la motoculture, acquise auprès des plus grandes marques telles que Stihl, Husqvarna, Stiga et Écho. Il propose ses services pour l'installation de robots tondeuses afin d'embellir les jardins et d'alléger les corvées d'entretien. Il assure également l'entretien des robots ainsi que la réparation des câbles périphériques.

Thébault Motoculture
23 bis route de Nantes
35131 Pont-Péan
Tel: 07 87 29 63 90
thebault.motoculture@gmail.com

### MAD'IN TAXIS VOUS TRANSPORTE

Mad'In Taxis, société de taxis bénéficie d'une solide expérience dans le transport sanitaire. Avec une flotte de six véhicules, elle assure tous types de déplacements, qu'ils soient privés, vers la gare ou l'aéroport, ainsi que pour les rendez-vous médicaux. Elle dispose également de deux véhicules TPMR, spécialement équipés pour le transport de patients en fauteuil roulant. Forte d'une expertise dans l'accompagnement des personnes, toute l'équipe veille au confort et aux attentes de chaque client.

Pour toute prise de rendez-vous, demande d'information ou devis, il suffit de les contacter. L'équipe intervient sur Rennes et sa région.

Pratique:

Tel: 07.44.97.07.16 madintaxis@gmail.com



### **DÉPART DE PONT-PÉAN DU TROPHÉE LOISON BOBET U19**



Le dimanche 16 mars, l'Association Cycliste Noyal Châtillon Cyclos organise le 37ème Trophée Louison Bobet Fédéral U19. Le départ fictif sera donné à 14h00 sur la place de l'Hôtel de Ville à Chartres de Bretagne. Le peloton de 200 coureurs traversera Pont-Péan à allure contrôlée avant de s'arrêter au Bois Esnault, où le départ réel sera lancé. Les cyclistes parcourront ensuite 120 km à travers les communes environnantes.

Les organisateurs appellent à la prudence lors du passage du peloton et des voitures suiveuses. Venez nombreux encourager les coureurs !

#### **MAIRIE**

2, avenue du Chemin Vert 02 99 52 41 70 - <u>mairie@pontpea</u>n.bzh <u>www.pontpean.fr</u>

Lundi, Mardi, Jeudi : 14h - 17h30 Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h30 Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h30 Samedi : 09h - 12h

En cas d'urgence le week-end l'adjoint.e d'astreinte est joignable au 06 76 87 77 00

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

rue de la Mine - 02 99 52 82 23 technique@pontpean.bzh

Signaler un dysfonctionnement d'éclairage, de voirie, d'égout : https://e-demarches.rennes.fr/

ESPACE BEAUSOLEIL Salle de spectacles et de réceptions

allée de la Mine - 02 99 05 75 63 espacebeausoleil@pontpean.bzh www.espacebeausoleil.fr

**MÉDIATHÈQUE** 

18, route de Nantes - 02 99 52 80 53 mediatheque@pontpean.bzh

 $\underline{www.mediathequepontpean.} fr$ 

Mardi, jeudi : 16h30 - 18h30 Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h30 Samedi : 10h - 12h30

GROUPE SCOLAIRE LUCIE AUBRAC

allée de l'école - 02 99 52 84 05

ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE (3 - 12 ans) allée de l'école - 02 99 05 77 17 enfance@pontpean.bzh

pontpean.portail-familles.net

**LOCAL JEUNES** (12-18 ans) Espace Beausoleil - allée de la Mine 06 74 83 34 95

localjeunes@pontpean.bzh

**PETITE ENFANCE** (0-6 ans)
2, rue de Bellevue - 06 86 87 31 63
petiteenfance@pontpean.bzh

**CRÈCHE MILLE-PATTES** 

Espace Brocéliande Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

**MULTI-ACCUEIL TINTINABULLE** 

1, rue Madame de Janzé Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Mairie de Pont-Péan - 02 99 52 41 70 Logements sociaux, tarification solidaire des transports, dispositif Sortir !, banque alimentaire.

L'adjoint à la solidarité D. Jacq reçoit sur rendez-vous, tous les jeudis matins.

CDAS - Centre Départemental d'Action Sociale

rue Madame de Janzé Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 19 19

### RELAIS POSTAL BAR-TABAC LE PONTPÉANNAIS

36, route de Nantes 02 99 52 83 85

Du lundi au samedi : 9h-12h et

14h-18h30

Samedi : 9h-12h / 15h-18h Fermé le dimanche

MARCHÉ

Tous les dimanches matins Place du C. Commercial Les Genêts

DÉCHÈTERIES Bruz Les Garennes

du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h - fermé le mardi matin

**St-Erblon Le Perray** 

du lundi samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. fermé le mardi après-midi

Service déchets Rennes Métropole 08 00 01 14 31

MAISON MÉDICALE

88, route de Nantes

DIÉTÉTICIENNE

G. Quéré - 02 99 52 41 36

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

**MÉDECINS** 

N. Galland - 02 99 52 86 64 S. Galland-Dayot - 02 99 52 44 44

**PODOLOGUE** 

M. Mellet - 02 99 63 59 15

**OSTÉOPATHE** 

A. Chevalier - 06 58 12 31 45

**PSYCHOLOGUES** 

D. Cassin - 02 99 52 42 42 L. Le Mestre - 06 87 02 14 57

**DENTISTES** 

V. Lainé - MP. Saulnier T. Rabefiraisana 5 bis, rue de la Rivaudière 02 99 52 85 41

**INFIRMIÈRES** 

S. Lozahic 31, allée des Cèdres 06 83 57 15 12

A. Broussaud-Bécot & C. Verron 27, route de Nantes 07 49 90 00 97

M.Bézier et L.Renault 88 bis route de Nantes 06 84 13 21 97

**PHARMACIE** 

M. Cavarec - 02 99 52 41 20

**ORTHOPHONISTE** 

M. Blanchais - 2, allée du Parc 02 99 52 48 94

K. Guillet - 88 bis route de Nantes 02 23 45 61 87 06 70 53 98 96

M. Charuel, M. Méner et L. Noël 8 ter allée des Cèdres 02 99 53 52 01

### **ÉTAT CIVIL NAISSANCES Charlize RAFFINEAU** 28/11/24 **MARÉCHAL** Antoine DAMLENCOUR 06/12/24 **MARIAGES** Nadège COUET et 21/09/24 **Sofiane BOUSSADIA** Régine HOCHARD et 10/12/24 **Gaston VIS DÉCÈS** Marc PILOOUET 31/10/24 **André DESNOS** 15/11/24 Erika YAMAMOTO 15/12/24 épouse CALVO SEVILLANO 20/12/24 **Patrick ROBERT** Jean CHRÉTIEN 27/01/25 Élise GUILLOUX 28/01/25 épouse PERSAIS

**URGENCES: 112** - SAMU: **15** Police secours **17** - Pompiers: **18** Urgences pour personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler: **114** 

Jean BEAUCHÉ

08/02/25



## **MARS**

SAMEDI 1er MARS À 10H **PORTES OUVERTES DE LA RÉSIDENCE ÉKIP'ÂGE** 

> Résidence Ékip'âge "Les landes de Tellé"

SAMEDI 1er MARS À 20H30 **DIMANCHE 2 MARS À 15H VENISE SOUS LA NEIGE DANCING QUEEN Les Arts Maniaques** À l'Espace Beausoleil

LUNDI 3 MARS À 20H30 **CONSEIL MUNICIPAL** À la salle du conseil

JEUD 6 MARS À 20H30 EXODE(S) **DJAMIL LE SHLAG** À l'Espace Beausoleil

SAMEDI 8 MARS À 10H **LES PETITS LECTEURS** À la médiathèque

SAMEDI 8 MARS À 19H30 **FÊTE DE LA SAINT-PATRICK** Comité de jumelage À l'Espace Beausoleil

VENDREDI 14 MARS À 20H **PROJECTION SURPRISE** Dans le cadre de la médiathèque fait son cinéma À l'Espace Beausoleil

**SAMEDI 15 MARS PLANTATION DE LA MINI-FORÊT**  SAMEDI 15 MARS À 19H **20 ANS DE BAD** À PONT-PÉAN **APB 35** 

À l'Espace Beausoleil

JEUDI 20 MARS À 19H30 **LE RISOTTO DE STUTTGART HILDEBRANDT** 

À l'Espace Beausoleil

SAMEDI 22 MARS À 10H30 **ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS** À la salle du conseil

> MARDI 25 MARS À 14HW **RÉUNION D'INFORMATION** "LES ARNAQUES EN LIGNE"

À la salle du conseil

VENDREDI 28 MARS À 20H30 SAMEDI 29 MARS À 20H30 **DIMANCHE 30 MARS À 15H MA PLACE AU PARADIS** Le roi Grenouille

À l'Espace Beausoleil

LUNDI 31 MARS À 20H30 **CONSEIL MUNICIPAL** 

À la salle du conseil



VENDREDI 25 AVRIL À 20H30 **DOUBLE PLATEAU ROCK** ONE RUSTY BAND + THEBLOYET BROTHERS À l'espace Beausoleil

SAMEDI 26 AVRIL À 10H **LES PETITS LECTEURS** 

À la médiathèque

DIMANCHE 27 AVRIL DE 8H À 17H30 **VIDE GRENIER** Comité des fêtes de Pont-Péan Dans le secteur de la mairie



JEUDI 22 MAI À 20H30 CHANT'ÂGE LALO

À l'Espace Beausoleil

SAMEDI 24 MAI À 10H **LES PETITS LECTEURS** À la médiathèque



Prochaine permanence du conseiller numérique

> Mardi 25 mars Jeudi 17 avril Mercredi 30 avril Vendredi 09 mai Mardi 10 juin

Informations et inscriptions à la mairie



Retrouvez toute l'information de votre ville sur son site internet www.pontpean.fr



Recevez l'actualité pont-péannaise en vous inscrivant à la newsletter



Suivez l'actualité, l'agenda et les lives sur @VilledePontPean

Directeur de publication: Michel DEMOLDER - Magazine municipal trimestriel réalisé par le service communication de la commune avec la participation des élus, des services municipaux et des associations. Tirage 2 200 exemplaires - distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Pont-Péan. Imprimerie EDICOLOR PRINT Usine de la Fresnais BP 47041 35470 Bain de Bretagne Contact: communication@pontpean.bzh



Le prochain magazine municipal paraîtra le 12 mai 2025 / Informations à communiquer pour le 2 avril 2025.

Pont-Péan